

Procès-verbal de l'Assemblée Générale
Du 18 novembre 2022

Foyer Rural de Grisy Les Plâtres

10 rue Robert Machy
95810 GRISY LES PLATRES
Tél. : 09 87 71 34 45
Mail : fr.grisy95810@gmail.fr

Le 18 novembre 2022, à 20h 30 les membres de l'association FOYER RURAL DE GRISY LES PLATRES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de Madame Monique SCHWEITZER, la présidente.

L'Assemblée était présidée par Mme Monique SCHWEITZER présidente de l'association. Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Carole DUPREZ, secrétaire de l'association.

Etaient présents et ont voté :

- Monsieur Michel BOURMAUD
 - Madame Carole DUPREZ
 - Madame Claude GATTEGNO
 - Madame Nicole PASQUIER
 - Madame Monique SCHWEITZER
 - Melle Justine DUPREZ
 - Monsieur Patrick DUPREZ
 - Monsieur Jean Pierre GENISSET
 - Monsieur Bruno VOIRIN
 - Monsieur Jean Pierre ARDIOT
 - Monsieur Bernard SCHWEITZER

 - Madame Christine SZAREK
 - Monsieur Patrick VONCKEN
- Absents, étaient excusés.

44 pouvoirs avaient été remis aux membres de l'assemblée.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

1. Élection des membres du Conseil d'administration
2. Rapport d'activités
3. Rapport financier
4. Projets pour l'année à venir : activités nouvelles, organisation de manifestation ...
5. Divers

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège de l'association le 18 novembre 2022,

1 1 Renouvellement/nomination des membres du Conseil d'Administration.

Mme Christine SZAREK a informé de sa démission par courrier.

Après avoir procédé aux votes, le nouveau Conseil d'Administration est désormais composé de 10 personnes :

NP HB

- Mr Michel BOURMAUD ;
- Mme Carole DUPREZ ;
- Mlle Justine DUPREZ ;
- Mr Patrick DUPREZ ;
- Mme Claude GATTEGNO ;
- Mr Jean Pierre GENISSET ;
- Mme Nicole PASQUIER ;
- Mme Monique SCHWEITZER ;
- Mr Patrick VONCKEN ;
- Mr Bruno VOIRIN ;

En qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts durant 2 années.

1. 2 Election des membres du bureau :

Deux candidatures ont été proposées : Madame Nicole PASQUIER au poste de secrétaire, et Mr Jean-Pierre GENISSET au poste de vice-président. Mme GATTEGNO (trésorière) et Mme SCHWEITZER (présidente) restent candidates à leur poste actuel.

La constitution du bureau sera modifiée :

- Mme Monique SCHWEITZER, Présidente ;
- Mr Jean Pierre GENISSET, Vice-Président
- Mme Claude GATTEGNO, Trésorière ;
- Mme Nicole PASQUIER, Secrétaire.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

2. Rapport moral :

Madame La Présidente présente ses remerciements aux membres qui ont organisé la continuité des activités et manifestations ainsi qu'à leurs conjoints qui ont beaucoup aidé.

On constate après une année difficile due à la Covid, une très bonne remontée du nombre d'adhérents de **88** (sur le précédent exercice) à **156** (avec 196 inscriptions) répartis en 10 activités :

- Danse enfants : 10 adhérents
- Gymnastique : 21 adhérents
- Œnologie : 46 adhérents
- Randonnée : 40 adhérents
- Yoga : 25 adhérents
- Art floral : 28 adhérents
- Café couture : 8 adhérents
- Méthode Feldenkrais : 6 adhérents
- Sculpture : 8 adhérents
- Théâtre : 4 adhérents

NP HB

Des manifestations ont eu lieu :

- Le carnaval qui a remporté un franc succès
- La fête du foyer rural avec randonnée et vélo, pique-nique, démonstration danse enfants, karaté et théâtre, présence de Vexin truck qui vendait des burgers, fête très réussie cette année.
- Le week-end à Lille
- Le 2ème Noël secret : 74 participants

D'autres activités ont été organisées :

L'entretien de la vigne et le nettoyage du lavoir des Maurois.

Une matinée de nettoyage du village en association avec les enfants de l'école de Grisy-les-Plâtres.

3. Rapport financier

Le bilan financier et le budget prévisionnel 2022/2023 ont été présentés par Mme Gattegno, trésorière.

Sur l'exercice 2021/2022, les subventions obtenues ont été d'un montant de :

- Mairie de Grisy-les-Plâtres : 1 000 €
- Conseil Départemental : 800 €

Le compte de résultat au 31/08/2022 est déficitaire de 5187,13 € compte tenu des décisions prises antérieurement par les membres du Conseil d'Administration, pour compenser les désagréments des « années Covid 2019/2020 et 2020/2021 » subis par les adhérents et les professeurs d'activités.

- Pour relancer les activités, une remise du montant des adhésions de 25%, et mise à disposition gratuite de la salle pour le Karaté et Yoga.

Solde débiteur des activités :

- . Théâtre = -1990 € (cessation de l'activité sur le prochain exercice) ;
 - . Danse = -1715,72 € (tarif minoré suite à la crise sanitaire mais qui n'a pas entraîné une hausse suffisante d'adhésions) ;
 - . Œnologie = -630,85 € (remboursement des séances annulées sur l'exercice précédent, la cotisation sera désormais annuelle)
 - . Art floral = -461 €
 - . WE Lille = -336,60€ (ne sera pas reconduit)
 - . Sculpture = -332,11 €
 - . Gym = -98 € (le tarif minoré de l'adhésion a permis de revenir à un nombre d'adhérents habituel)
- La randonnée étant en solde créditeur de 371,81 €.

- des cotisations URSSAF de 1151,20 € suspendues sur l'exercice précédent qui ont été payées.

L'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité

Le budget prévisionnel est élaboré sur la base de 139 adhérents (185 adhésions).

De nouvelles activités sont mises en place : la marche nordique et la « Promenade ».

L'activité danse enfants reste problématique car peu d'inscriptions sur deux cours distincts.

L'activité théâtre a été abandonnée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité moins 1

4. Projets pour l'année à venir

Lors du débat qui a suivi, des projets ont été soumis par les différents membres :

- 04 décembre : randonnée au profit du Téléthon
- 18 décembre : troisième édition du Noël Secret, avec un goûter sur la place de l'église
- du 01 décembre au 25 décembre : calendrier de l'avent sous forme de devinettes apposées sur les maisons du village
- 08 janvier 2023 : remise des prix aux gagnants du calendrier de l'avent durant les vœux du maire
- 11 mars 2023 : Organisation du Carnaval avec l'embrasement du bonhomme hiver, puis goûter.
- 25 juin 2022 : Fête du Foyer Rural
- Continuité de l'entretien de la vigne et du nettoyage du lavoir des Maurois
- Réflexion sur de nouvelles activités : participation du foyer rural au marché du terroir du 23 avril et à la brocante du 14 mai ?
- Proposition d'un Gouter numérique gratuit, proposé par la CCVC et en association avec la mairie, à compter du mois de janvier, à raison d'un lundi sur deux.
- Projet pour les journées du Patrimoine 2023 : histoire des maisons anciennes à Grisy-les-Plâtres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

A Grisy les Plâtres, le 18 novembre 2022

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

